SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 NOVEMBRE 2011

Présents : MM. Helson, Bourgmestre, **Président**
MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Mme Morue-Pierart et M. Chintinne, **Echevin(e)s**
M. S. Lasseaux, Mme Delhez, MM. Lauvaux, Halloy, Hennin, Lechat, Mmes Monier-Delobbe, Reman et Scieur **Conseiller(e)s**
Frédérique Seyler, **Conseillère et Présidente du Conseil de l'Action Sociale**
J. Huart, **Secrétaire communal.**

Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s Mathieu GENARD, Christian LASSEAUX, Mélanie LORENT, Marie-Anne DIEZ-BURLET et Anne-Françoise VALTIN se sont fait excuser.
A l'exception du point 2, tous les points ont été votés à l'unanimité des membres présents.

La séance publique est ouverte à 18 H 30.

Le Conseil,

1. **Résolutions de la séance du Conseil Communal du 30 septembre 2011 - Approbation - Décision**
   Après en avoir entendu lecture par M. le Secrétaire communal, approuve les résolutions de la séance du 30 septembre 2011.

2. **Budget communal 2011 - Modifications budgétaires n° 2 des budgets ordinaire et extraordinaire - Approbation - Décision**
   La modification budgétaire est présentée par M. l'Echevin MAINIL, lequel a remercié le personnel du service des Finances pour le travail accompli.
   M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX a fait part de quelques remarques, au sujet du Service Régional d'Incendie (défaut de remboursement de la quote-part due par la Province, sous évaluation des recettes et nécessité de se rattacher à la bonne zone de secours).
   Mais il se dit heureux de l'efficacité du SRI, qui n'est malgré tout plus autant en déséquilibre.
   M. Stéphane LASSEAUX a également évoqué une augmentation des frais de personnel et de carburant au service ordinaire, ainsi que de la disparition de la dépense de 260.000 € pour le cimetière de Florennes, au service extraordinaire.
   MM. le Président et MAINIL donnent les informations suivantes :
   - La Commune contactera M. le Gouverneur de la Province, concernant le SRI, notamment en ce qui concerne la répartition financière dans les zones de secours.
   - La dépense relative au cimetière de Florennes ne se fera pas en 2011. Elle sera donc reportée sur le budget 2012.

   A la suite de cet échange :
   - La modification budgétaire n° 2 du service ordinaire est approuvée par **12 voix pour (U11C, ED et ECOLO) et 4 ABSTENTIONS.**
   - La modification budgétaire n° 2 du service extraordinaire est approuvée par **12 voix POUR et 4 VOIX CONTRE.**

BUDGET ORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial - Ex. antérieurs	1.537.402,60	238.903,07	1.298.499,53
Budget MB1 - Ex. antérieurs	1.461.565,59	249.286,82	1.212.278,77
Budget MB3 - Ex. antérieurs	1.461.565,59	249.286,82	1.212.278,77
MB3 - Augm. de crédits	105.222,60	27.100,60	78.122,00

MB3 - Dimin. de crédits	0,00	0,00	0,00
			1.290.400,77
Budget initial - Ex. propre	10.150.893,45	10.196.392,69	-45.499,24
Budget MB1 - Ex. propre	10.247.190,03	10.252.679,58	-5.489,55
Budget MB3 - Ex. propre	10.247.190,03	10.252.679,58	-5.489,55
MB3 - Augm. de crédits	75.492,76	428.561,28	-353.068,52
MB3 - Dimin. de crédits	3.870,00	289.723,91	285.853,91
			-72.704,16
Budget initial - Prélèvements	0,00	334.301,77	-334.301,77
Budget MB1 - Prélèvements	0,00	427.551,77	-427.551,77
Budget MB3 - Prélèvements	0,00	427.551,77	-427.551,77
MB3 - Augm. de crédits	0,00	0,00	0,00
MB3 - Dimin. de crédits	0,00	93.250,00	-93.250,00
			-334.301,77
EXERCICE GLOBAL	11.885.600,98	11.002.206,14	883.394,84

BUDGET EXTRAORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial - Ex. antérieurs	82.889,22	1.213.206,64	-1.130.317,42
Budget MB2 - Ex. antérieurs	61.854,95	129.286,69	-67.431,74
Budget MB3 - Ex. antérieurs	32.889,22	1.163.206,64	-1.130.317,42
MB2 - Augm. de crédits	50.000,00	50.000,00	0,00
MB2 - Dimin. de crédits	0,00	0,00	0,00
			-1.130.317,42
Budget initial - Ex. propre	3.458.451,66	3.390.992,69	67.458,97
Budget MB2 - Ex. propre	2.696.500,00	2.827.010,47	-130.510,47
Budget MB3 - Ex. propre	4.290.691,66	4.336.482,69	-45.791,03
MB2 - Augm. de crédits	93.250,00	5.000,00	88.250,00
MB2 - Dimin. de crédits	925.490,00	950.490,00	-25.000,00
			67.458,97
Budget initial - Prélèvements	131.500,00	300.000,00	-168.500,00
Budget MB2 - Prélèvements	197.942,21	0,00	197.942,21
Budget MB3 - Prélèvements	1.476.108,45	300.000,00	1.176.108,45
MB2 - Augm. de crédits	5.000,00	0,00	5.000,00
MB2 - Dimin. de crédits	118.250,00	0,00	118.250,00
			1.062.858,45
EXERCICE GLOBAL	4.904.199,33	4.904.199,33	0,00

3. **Finances communales - Renouvellement de diverses taxes, redevances, primes et subventions - Approbation - Décision**

Préalablement à la mise au vote de ce point, M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX s'interroge sur les primes concernant les chauffe-eau solaires.
M. l'Echevin MAINIL précise que cette prime sera probablement revue et présentée lors d'un prochain Conseil.

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, décide de renouveler, sans en modifier le montant, les règlements suivants :

- Taxe additionnelle à l'impôt de l'Etat sur les revenus des personnes physiques : 8,5 %
- Centimes additionnels au précompte immobilier : 2600
- Prime petite enfance : 25 € par enfant
- Subvention pour création de gîtes ruraux et chambres d'hôtes : 500 € par gîte et 250 € par chambre.

4. **Finances communales - Instauration d'une redevance pour l'accueil extrascolaire communal - Approbation - Décision**

Décide d'établir une redevance pour la participation financière des parents ou des personnes (responsables légaux) qui confient les enfants à l'accueil extrascolaire communal.
Le montant de la redevance est fixé comme suit :
- 0,50 € par demi-heure de présence et par enfant
A noter qu'à partir du troisième enfant d'une même famille, la redevance n'est pas due.

5. **ASBL "Association Saint-Exupéry Rencontres Internationales" - Activités et comptes 2010 - Prévisions et projets 2011 - Approbation - Décision**

Prend connaissance des activités réalisées en 2010 par l'asbl "Association Saint-Exupéry Rencontres Internationales".
Approuve le compte de l'exercice 2010, qui est arrêté comme suit :

- Dépenses : 4.100 €
- Recettes : 8.400 €
- Solde positif : 4.300 €
- Stock vin valeur achat : 2.000 €
- Bénéfice présumé de l'exercice : 4.300 €

6. **Fabrique d'Eglise de Corenne - Budget 2012 - Avis - Décision**

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Corenne, arrêté en recettes et dépenses à 16.118,78 €.
Participation communale : 15.197,68 €.

7. **Fabrique d'Eglise de Corenne - Modification budgétaire n° 2 - Exercice 2011 - Information**

Prend connaissance, à titre informatif, d'une modification budgétaire - exercice 2011 - de la Fabrique d'Eglise de Corenne.

8. **Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle - Budget 2012 - Avis - Décision**

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise d'Hanzinelle, arrêté en recettes et dépenses à 24.260,85 €.
Participation communale : 17.824,35 €

9. Fabrique d'Eglise d'Hemptinne - Budget 2012 - Avis - Décision

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise d'Hemptinne, arrêté en recettes et dépenses à 11.109,04 €.
Participation communale : 6.462,68 €

10. Fabrique d'Eglise d'Hemptinne - Modification budgétaire n° 1 - Exercice 2011 - Avis - Décision

Prend connaissance de la modification budgétaire n° 1 - exercice 2011 - de la Fabrique d'Eglise d'Hemptinne.
Cette modification entraîne une majoration de 1.325 € de la participation communale.

11. Fabrique d'Eglise de Morialmé - Budget 2012 - Avis - Décision

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Morialmé, arrêté en recettes et dépenses à 28.903,30 €.
Participation communale : 27.167,08 €

12. Fabrique d'Eglise de Morville - Budget 2012 - Avis - Décision

Décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Morville, arrêté en recettes et dépenses à 16.984,47 €
Participation communale : 15.785,57 €

13. Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 - Plan local d'intégration du Centre d'Action Interculturelle de Namur -

a) Information

Prend connaissance que le Plan Local d'Intégration a pour but de favoriser, de renforcer et de développer la politique communale en matière d'intégration.
Ce PLI a été rédigé par le CAI de Namur, en concertation avec le secteur associatif local (Fedasil, la Maison des Jeunes, le CPAS, l'AMO Jeunes 2000,…), dans le cadre de la plateforme interculturelle et intergénérationnelle du Plan de Cohésion Sociale de Florennes.

b) Décision - Approbation

Décide d'approuver le Plan Local d'Intégration du Centre d'Action Interculturelle de Namur.

14. Arrêtés de police du Bourgmestre -

a) Information

b) Ratification - Décisions

Prend connaissance et ratifie les arrêtés de police pris par M. le Bourgmestre, à savoir :

2011/147 : Journée portes ouvertes l'Art et la Création, à St-Aubin, Rue de la Brasserie, les 1er et 2 octobre 2011 - Interdiction de circuler

2011/148 : Marché artisanal, avenue Jules Lahaye, 4, à Florennes, le samedi 8 octobre 2011 - Interdiction de stationner

2011/149 : Travaux privés, rue du Calvaire, à Florennes, les 3 et 4 octobre 2011 - Interdiction de circuler

2011/150 : Travaux INASEP, rue de Biesmerée, à Corenne, à partir du 23 septembre 2011 et pour une période de 6 jours ouvrables - Chantier de 2ème et/ou 3ème catégorie

2011/151 : Travaux privés, rue Ruisseau des Forges, 62, à Florennes, le jeudi 6 octobre 2011 - Interdiction de stationner

2011/152 : Manifestation Foyer Culturel, à Flavion et Thy-le-Bauduin, les 2 et 8 octobre 2011 - Interdiction de circuler centre Flavion et Rue de Morialmé

2011/153 : Travaux de toiture, Rue St-Gangulphe, à Florennes, le samedi 8 octobre 2011 - Interdiction de circuler

2011/154 : Travaux privés, Rue d'Omezée, 142, à Morville - Interdiction de circuler et de stationner
2011/155 : Journée de contrôle de circulation routière, Grand-Place, à Morialmé, et Place Verte, à Florennes - Interdiction de stationner
2011/156 : Travaux de soufflage de câble fibre optique, Rue de Mettet, à Florennes - Chantier de 6ème catégorie
2011/157 : Déménagement, Rue Paquot, à Florennes, du 11 au 14 octobre 2011 - Interdiction de circuler
2011/158 : Reconstitution judiciaire, Rue du Tienne, à Thy-le-Bauduin, le mercredi 12 octobre 2011 - Interdiction de circuler
2011/159 : Travaux RONVEAUX, Quartier de Tavier, à Hemptinne, le jeudi 13 octobre 2011 - Chantier de 3ème catégorie et feux tricolores.

15. FLORENNES - Mise en conformité des installations électriques de la buvette du terrain de football - Acquisition de matériel divers -

a) Décision

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Décide de mettre en conformité les installations électriques de la buvette au terrain de football de Florennes.

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché, pour lequel le mode par procédure négociée est retenu.

16. THY-LE-BAUDUIN - Mise en conformité des installations électriques de la salle des fêtes - Acquisition de matériel divers -

a) Décision

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Décide de mettre en conformité les installations électriques de la salle des fêtes de Thy-le-Bauduin.

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché, pour lequel le mode par procédure négociée est retenu.

17. THY-LE-BAUDUIN - Mise en conformité des installations électriques des écoles primaire et maternelle - Acquisition de matériel divers -

a) Décision

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Décide qu'il y a lieu de mettre en conformité les installations électriques des écoles primaire et maternelle de Thy-le-Bauduin.

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché, pour lequel le mode par procédure négociée est retenu.

18. ENSEIGNEMENT COMMUNAL - Acquisition de panneaux d'information -

a) Décision

b) Fixation des conditions - Projet de cahier spécial des charges - Approbation - Décision

c) Mode de passation du marché - Fixation - Décision

Décide de mettre en place des panneaux d'information dans toutes les écoles communales de l'entité de Florennes.

Ces panneaux reprendront le logo de la Commune de Florennes, l'implantation et le numéro de téléphone.
Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché, pour lequel le mode par procédure négociée est retenu.

19. HEMPTINNE - SAINT-AUBIN - Modification du plan de secteur Philippeville-Couvin - Recours à un avocat-conseil -

a) Information

Prend connaissance que le Gouvernement wallon a pris la décision de procéder à la modification du plan de secteur PHILIPPEVILLE-COUVIN, en vue d'y inscrire une zone d'extraction sur Hemptinne et Saint-Aubin.

b) Décision

Décide de s'adjoindre la collaboration d'un avocat-conseil, afin d'introduire un recours au Conseil d'Etat, lorsque la décision précitée sera définitive.

c) Cahier spécial des charges - Approbation - Décision

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché de service.

d) Mode de passation du marché - Décision

Décide de recourir à la procédure négociée, pour l'attribution du marché.

20. Personnel communal - Modification du cadre

a) Information

Lors de la séance du 30 septembre 2011, le Conseil Communal a approuvé la modification du cadre, portant sur l'ensemble du personnel.
Prend connaissance que le pouvoir de tutelle a fait part à l'administration communale que cette décision devait faire l'objet d'une plus large motivation et qu'elle devait être accompagnée d'une incidence financière.

b) Retrait - Décision

Décide :

- afin d'éviter que la délibération du Conseil Communal précitée ne soit annulée, de la retirer.
- qu'une nouvelle proposition sera soumise au Conseil, lors de sa prochaine séance, et ce, après avoir rencontré le Directeur des Pouvoirs Locaux.

21. ENSEIGNEMENT -

a) Prise en charge, par le budget communal, d'une période supplémentaire de traitement pour un(e) instituteur(trice) primaire, en faveur de l'implantation de Rosée, dépendant de l'école communale de Florennes 2 - Avec effet du 01 au 30 septembre 2011 inclus – Ratification - Décision

Ratifie la délibération du Collège communal, du 21 septembre 2011, décidant - eu égard à l'intérêt supérieur de l'enseignement et à la nécessité de gérer au mieux le bon fonctionnement de l'implantation de Rosée - de prendre en charge, par le budget communal, 1 période supplémentaire de traitement d'instituteur(trice) primaire et ce, avec effet du 01 au 30 septembre 2011.

b) Prise en charge, par le budget communal, d'un traitement d'instituteur primaire, à raison de 2/24 périodes/semaine – Du 01 octobre 2011 jusqu'au 30 juin 2012 – Ratification - Décision

Ratifie la délibération du Collège communal, du 28 septembre 2011, décidant - eu égard à l'intérêt supérieur de l'enseignement et à la nécessité de gérer au mieux le bon fonctionnement des écoles communales de Florennes - de prendre en charge, par le budget communal, du 01 octobre 2011 jusqu'au 30 juin 2012, 2/24 périodes de traitement d'instituteur(trice) primaire.

HUIS CLOS

La séance est levée à 19 H 45.

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2011, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

J. HUART **P. HELSON**